



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed



Édition 2011

Bien vieillir en Finistère

Le guide des établissements
pour personnes âgées

> Sommaire

Vivre en établissement

- | | |
|----|---|
| 4 | Les principales formules d'accueil en Finistère |
| 6 | Les différents statuts juridiques des établissements |
| 6 | Les tarifs |
| 7 | Les aides dont vous pouvez bénéficier |
| 8 | Simplifier vos démarches |
| 10 | Charte de bientraitance à l'égard des personnes âgées |
| 12 | Les établissements du Finistère |

Être accompagné

- | | |
|----|-----------------------|
| 28 | Les CLIC du Finistère |
| 31 | Les contacts utiles |

Édito

À l'identique du questionnaire unique, qui doit faciliter la vie et les démarches des usagers, ce guide dans son format et sa présentation de type « annuaire » a pour objet principal de constituer une source d'informations pratiques et simples d'accès pour les familles finistéennes.

Nos politiques départementales s'inscrivent dans une logique d'égal accès sur le territoire finistérien, et je suis donc particulièrement heureux de pouvoir porter à votre connaissance ce recensement de 136 établissements. En effet, nous sommes dorénavant en capacité d'avoir une répartition géographique équilibrée entre le Nord et le Sud ; cette situation nouvelle répond aux préoccupations de tout un chacun, tant il est vrai que l'allongement de la durée de la vie doit être synonyme également de qualité de vie pour les familles, notamment par une offre de proximité.

Si les lois adaptant les réglementations sanitaires et sociales ont confié au seul Conseil général l'initiative, le pilotage et la responsabilité d'arrêter le schéma départemental en faveur des personnes âgées, nous souhaitons aussi apporter des réponses innovantes et adaptées pour renforcer les solidarités avec nos aînés.

E.H.P.A.D (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), Unités de soins longue durée, accueil temporaire ou accueil de jour, autant de formules qui doivent permettre à tous les Finistériens de trouver une réponse adaptée à leurs situations ; puisse ce guide y contribuer.

Pierre MAILLE
Président du Conseil général du Finistère



Vivre en établissement

Répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes en leur apportant une solution d'accueil au plus près de leur lieu de vie actuel ou de celui de leurs proches est un des objectifs prioritaires du Conseil général du Finistère

Atravers ce guide, 136 établissements pour personnes âgées sont recensés, tout mode d'accueil confondu. Pour faciliter les recherches, les établissements sont classés par commune et par catégorie. Ce guide a pour vocation d'aider, dans un souci de transparence, les personnes âgées et leurs proches dans leurs recherches et leur choix, de trouver la solution la mieux adaptée à leurs besoins d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge.

Les principales formules d'accueil en Finistère

Le foyer logement. Les foyers logements hébergent des personnes autonomes dans des appartements se substituant au domicile. Ils proposent différents services collectifs facultatifs (restauration, blanchisserie, activités, etc...). Les services de soins à domicile ainsi que les aides ménagères peuvent intervenir.

Le coût de ces services n'est pas compris dans les tarifs de base. Certains foyers sont médicalisés et permettent ainsi à la personne âgée d'y demeurer plus longtemps, sauf en cas d'aggravation de la dépendance qui nécessite un transfert vers un EHPAD.



L'E.H.P.A.D (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Ces structures hébergent des personnes âgées en perte d'autonomie et assurent les soins nécessaires à leur bien-être. Elles proposent un cadre collectif et médicalisé, basé sur le projet de vie de l'établissement. Les résidents bénéficient de services : restauration, entretien des chambres, blanchisserie... Les E.H.P.A.D. sont dotés d'un médecin coordonnateur chargé d'élaborer le projet général de soins, de donner un avis sur l'admission des personnes et de veiller à la qualité de leur prise en charge.

L'unité de soins longue durée (long séjour).

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D), sont le plus souvent rattachées aux centres hospitaliers. Elles accueillent des personnes âgées dépendantes dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale ou des soins continus.

L'accueil temporaire. Il permet de soulager temporairement la famille qui héberge une personne âgée ou de faciliter une adaptation progressive à l'accueil en institution. Il vise à développer les acquis et l'autonomie de

la personne accueillie et à faciliter son intégration sociale. L'hébergement temporaire constitue prioritairement un service d'appui du maintien à domicile. Ce mode d'hébergement est souvent intégré à un E.H.P.A.D.

L'accueil ne doit pas excéder 3 mois cumulés, successifs ou non, au cours d'une année civile.

L'accueil de jour. Il permet l'accueil des personnes âgées ne pouvant ou ne souhaitant pas rester seules chez elles dans la journée et de soulager les familles. Le lien social, l'adaptation à la vie quotidienne, le soutien et l'écoute des aidants sont ainsi maintenus. Les personnes âgées vivant à domicile et prioritairement celles présentant une maladie de type Alzheimer peuvent en bénéficier. L'accueil de jour est programmé dans le plan d'aide APA à domicile.

Cet accueil peut être soit autonome, soit rattaché à un E.H.P.A.D.



Les différents statuts juridiques des établissements

Public. Autonome ou rattaché à un centre hospitalier, habilité à l'aide sociale.

Associatif. Géré par une association à but non lucratif, souvent habilité à l'aide sociale.

Privé commercial. Non habilité à l'aide sociale.

Les tarifs

Il convient de distinguer.

- Le prix de journée correspondant à l'hébergement.
 - Le tarif pour les personnes âgées de moins de 60 ans.
 - Le tarif « dépendance » qui se décline selon le GIR en 3 tarifs : GIR 1-2, GIR 3-4, GIR 5-6.
-

Qui fixe les tarifs ?

Les tarifs « hébergement » des établissements habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale sont fixés chaque année par arrêté du Président du Conseil général.

Dans les établissements non habilités à l'aide sociale, le prix est librement fixé par l'établissement et vous est communiqué dans le contrat de séjour que vous devez obligatoirement signer lors de votre admission. Les prix varient ensuite chaque année dans la limite d'un pourcentage fixé par arrêté ministériel.

Les tarifs « dépendance » sont fixés par arrêté du Président du Conseil général, que l'établissement soit habilité ou pas à l'aide sociale. Le Préfet fixe le tarif soins, pris en charge par l'Assurance Maladie et invisible pour le résident.

Qui paie ?

- Le tarif hébergement est payé par le résident. Si ce dernier a de faibles ressources, il peut bénéficier de l'aide sociale départementale, sous conditions.
- Pour la dépendance, les résidents s'acquittent du ticket modérateur (tarif GIR 5-6), qui reste toujours à leur charge et le Conseil général paie le différentiel. Selon les ressources de la personne âgée, une participation complémentaire est possible.

Pour bien comprendre

Vous entrez en établissement au 1^{er} janvier 2011, vous êtes en Gir 2 ; les tarifs dépendance de l'établissement sont fixés comme suit :

Gir 1-2 : 18,50 €

Gir 3-4 : 14,75 €

Gir 5-6 (ticket modérateur) : 5,00 €

*La facture du mois de janvier au titre de la dépendance va s'élever à :
18,50 € x 31 jours = 573,50 €*

*La part prise en charge par le Conseil général, et directement versée à l'établissement en dotation globale APA, s'élève à :
(18,50 € - 5,00 €) x 31 jours = 418,50 €*

Dans tous les cas, le montant restant à votre charge est de 155 € au titre de votre dépendance.

En cas d'hospitalisation, l'établissement ne vous facture plus rien au titre de la dépendance dès le 1^{er} jour d'absence.

Les aides dont vous pouvez bénéficier en établissement

L'APA - Allocation personnalisée d'autonomie

Les conditions à remplir.

- Vous avez plus de 60 ans.
- Vous avez une résidence stable et régulière en France (durée supérieure à 3 mois).
- Vous êtes reconnu en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) par référence à la grille nationale de dépendance AGGIR.
- Vous ne bénéficiez pas d'une prestation de même nature.
- Une participation financière pourra vous être facturée sous conditions de ressources.

L'équipe soignante de l'établissement évaluera votre degré d'autonomie, en lien avec le médecin du Conseil général. Vous bénéficierez alors d'un classement en Gir (groupe iso-ressource).

Le GIR ou « groupe iso-ressources » est la mesure de votre degré d'autonomie. Il existe six « GIR » répertoriés dans une grille nationale (AGGIR).

Ils sont numérotés de 1 (personnes les moins autonomes) à 6 (les plus autonomes). Seules les personnes relevant des GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA.

Le tarif dépendance qui vous est facturé au sein de votre établissement correspond à l'accompagnement de votre perte d'autonomie et varie selon votre niveau de dépendance. Celui-ci recouvre les charges suivantes :

- Les couches, alèses et produits absorbants.
- 30 % du coût des produits d'entretien et des fournitures hôtelières.
- 30 % du coût des prestations de blanchissage.
- 30 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux agents de service et veilleurs de nuit.
- 30 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux aides soignantes et aides médico-psychologiques.
- 100 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux psychologues.



Les prestations d'aides sociales à l'hébergement en établissement

D'autres prestations aident les personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes.

L'aide sociale départementale

Elle prend en charge les frais d'hébergement (charges hôtelières, repas, blanchisserie...) à condition que l'établissement soit habilité à l'aide sociale, c'est à dire qu'il ait reçu, à cet effet, l'autorisation du Conseil général. Dans certains cas, cette aide peut également couvrir le ticket modérateur dépendance.

À noter que cette aide du Conseil général ne se substitue pas à l'obligation alimentaire des enfants, et qu'elle est récupérable sur succession dès le premier euro versé.

L'allocation au logement

L'allocation logement (AL) ou l'allocation personnalisée au logement (APL) peuvent être accordées pour couvrir les frais d'hébergement (loyer).

Toutes les informations relatives à ces droits sont recensées dans le Règlement Départemental d'Action Sociale (RDAS) que vous pouvez consulter directement sur le site du Conseil général (www.cg29.fr).

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre mairie, à votre centre communal d'action sociale, au centre local d'information et de coordination (CLIC) le plus proche de chez vous ainsi qu'au centre départemental d'action sociale du Conseil général (voir contacts utiles).

Simplifier vos démarches

Le questionnaire unique d'inscription

Afin d'anticiper les inscriptions sur listes d'attente et de mieux préparer la personne âgée et sa famille à une entrée en établissement, le Conseil général et les représentants des établissements du Finistère ont élaboré un questionnaire unique de pré-inscription valable dans tous les établissements du Finistère.

Ce questionnaire comporte un volet administratif et un volet médical, validé par l'Association des Médecins Coordonnateurs du Finistère et le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Finistère. Il ne vaut que pour une inscription en liste d'attente, et en aucun cas pour admission. Mais il constitue une simplification des démarches administratives pour les personnes.



Contrat de séjour et règlement de fonctionnement

Ces documents élaborés par le Conseil général s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de la qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Il s'agit d'outils d'aide à la rédaction pour les établissements et à la compréhension pour les résidents : mieux comprendre le mode de financement d'un établissement (coûts, rapport qualité / prix, services proposés), comparer les établissements, permettre aux familles de comprendre leur rôle dans la vie des établissements.

Ces documents vont également dans le sens d'une harmonisation des pratiques au niveau départemental. Le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement sont accessibles à tous les publics, aux professionnels du secteur comme aux usagers.

Le contrat de séjour

(cf. décret 2004-1274 du 26 novembre 2004) est :

- Obligatoire pour tout séjour continu ou discontinu d'une durée prévisionnelle supérieure à 2 mois. C'est la garantie individuelle de prise en charge.

- Élaboré lors de l'admission, avec la participation du résident ou de son représentant légal, et remis au résident ou son représentant légal.
- Signé par le résident ou son représentant légal, et le directeur de l'établissement dans le mois suivant l'admission de la personne.
- Révisé annuellement.

Le règlement de fonctionnement

(cf. décret 2003-1095 du 11 novembre 2003)

- Organise la vie collective. C'est la garantie collective de prise en charge, fixant les règles de vie à l'intérieur de l'établissement ;
- Est arrêté par le conseil d'administration de l'établissement ;
- Est affiché dans les locaux et remis à chaque personne ;
- Doit être modifié tous les 5 ans au minimum.

**Documents disponibles sur www.cg29.fr
ou sur demande à la Direction des
personnes âgées et des personnes
handicapées
Tél. 02 98 76 22 46**



Charte de bientraitance à l'égard des personnes âgées

Ce texte exprime les valeurs de la bientraitance à l'égard des personnes âgées. Il est destiné aux professionnels des établissements, des services ou familles d'accueil ainsi qu'aux personnes âgées et leur entourage.

*Il a été élaboré en collaboration avec :
Des représentants de personnes âgées (UDARPA), des services d'aides à domicile et de l'accueil familial, ALMA (allo maltraitance personnes âgées), des médecins, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, des représentants des institutions publiques et des directeurs d'établissements.*

Charte pour le développement de vos droits à la bientraitance en tant que personne âgée à domicile, en famille d'accueil et en établissement

Considérant que :

La personne âgée, même très dépendante ou malade, a des droits et libertés qui s'imposent à tout accompagnant, professionnel, bénévole ou familial, intervenant au sein d'un établissement ou service social et médico-social ou en famille d'accueil.

La personne âgée est leur interlocuteur principal : c'est elle-même qui apprécie la qualité de l'accompagnement qu'elle reçoit. Elle est considérée dans sa globalité, avec sa personnalité, avec sa capacité d'entendre, de voir, de sentir, d'exprimer, de réagir.

La personne âgée est libre de sa personne. Aucun établissement, aucune structure de prise en charge, aucun accueillant familial ne peut héberger une personne âgée contre son gré recueillie directement ou par son représentant désigné. Tout élément pouvant éclairer son choix lui sera communiqué.



Aucun établissement, aucune structure de prise en charge, aucun accueillant familial ne peut « exclure » ou « demander le renvoi » d'une personne âgée pour des motifs non liés au contrat de séjour, au règlement de fonctionnement, ou d'aggravation de sa dépendance. En tout état de cause, une autre solution d'accueil doit être proposée. L'avis du Conseil de vie sociale sera recherché chaque fois que nécessaire.

La personne âgée exprime des besoins qui doivent être entendus et pris en compte, quels que soient les moyens d'expression directs ou indirects.

Tous les intervenants familiaux s'efforcent de lutter constamment contre les risques de maltraitance en se formant et s'informant en continu pour développer une prise en charge de qualité.

Tous les intervenants s'impliquent ensemble en respectant les compétences et les limites propres de chacun.

La personne âgée, en tant que payeur des prestations doit pouvoir s'exprimer par rapport à la qualité de l'accompagnement qu'elle reçoit.

Tout doit être mis en œuvre au quotidien pour apporter une réponse adaptée aux attentes individuelles dans la limite de l'engagement initial.

Vous êtes en droit d'affirmer vos droits à la liberté, l'autonomie, la justice, la dignité et plus particulièrement, vous avez le droit :

1. D'être accompagné par des intervenants compétents et formés.
2. D'associer ou non votre famille en tant que partenaire de votre choix de vie.
3. De faire évoluer votre choix de vie à tout moment.
4. De vous faire représenter, en cas d'empêchement ou difficulté psychique.
5. De connaître la vérité dans tous les domaines. Aucune information ne doit vous être cachée.
6. De demander du soutien psychologique.

Les établissements du Finistère

ARZANO

EHPAD - Résidence du Soleil-Levant

Rue de Park-Braz
29300 ARZANO
Téléphone : 02 98 71 78 78
Courriel : ehpad.arzano@orange.fr
62 places hébergement permanent conventionnées à l'aide sociale
4 places hébergement temporaire conventionnées à l'aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale d'Arzano (CCAS)

AUDIERNE

EHPAD

Rue J-J Rousseau - BP 7- 29770 AUDIERNE
Téléphone : 02 98 70 26 10
82 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

BANNALEC

EHPAD - LES GENÊTS

31 rue Saint-Thurien
29380 BANNALEC
Téléphone : 02 98 39 48 40
65 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale de Bannalec (CCAS)

BOHARS

EHPAD - Résidence de Kérampir

29820 BOHARS
Téléphone : 02 98 34 58 58
Courriel : direction.kerampir@ugecam-brpl.fr
80 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie (UGECAM)

EHPAD - Centre René Fortin

Route de Ploudalmézeau
29820 BOHARS
Téléphone : 02 98 01 50 66
240 places d'hébergement conventionnées aide sociale
12 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire

BOURG-BLANC

EHPAD Alzheimer - Kuzh Heol

4 rue du Château d'eau - BP 2
29860 BOURG-BLANC
Téléphone : 02 98 84 55 90
Courriel : ehpad-saintjoseph@wanadoo.fr
34 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
4 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph




EHPAD - « Saint-Joseph »

Place Sainte-Barbe - BP 2
29860 BOURG-BLANC
Téléphone : 02 98 84 55 90
Courriel : ehpad-saintjoseph@wanadoo.fr
119 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph

BREST

EHPAD - Accueil de jour TY BEMDEZ

10 rue Edmond Rostand
29200 BREST
Téléphone : 02 98 41 03 85
15 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Ty Bemdez

-  hébergement temporaire
-  accueil de jour
-  non conventionnées aide sociale

EHPAD - Centre ANTOINE SALAUN

43 rue Saint-Exupéry - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 05 64 20
Courriel: ephad-antoine-salaun@orange.fr
27 places hébergement temporaire
conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

EHPAD - « LES QUATRE MOULINS »

Rue Docteur Roux - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 34 01 16
Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org
80 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Les Genêts d'or

EHPAD de KÉRAMPÉRÉ

Rue Guillaume Keraudy - Saint-Marc
29200 BREST
Téléphone : 02 98 41 43 33
Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org
61 places conventionnées aide sociale
6 places pour personnes handicapées
vieillissantes conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Les Genêts d'or

EHPAD - Foyer de L'ADORATION

31 rue de Glasgow - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 44 33 27
Courriel : foyer-adoration@wanadoo.fr
64 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph

EHPAD - Résidence de KERAUDREN

Rue Ernestine de Tremaudan - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 34 66 60
38 places conventionnées aide sociale
80 places conventionnées aide sociale (ouverture septembre 2011)
Gestionnaire : Association Ty Yann

EHPAD - Résidence BRANDA

55 rue Branda - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 46 14 26
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
90 places non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Amitiés d'Armor

EHPAD - Résidence Delcourt Ponchelet

55 rue Jules Guesde - BP 824
29285 BREST Cedex
Téléphone : 02 98 22 33 33
171 places conventionnées aide sociale
9 places pour personnes handicapées vieillissantes
Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire

Foyer logement - Résidence d'Estienne d'Orves

20 boulevard Gambetta
29200 BREST
Téléphone : 02 98 44 17 50
Courriel : foyerbrest@wanadoo.fr
42 places foyer logement non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Société des œuvres de mer

EHPAD - Résidence du Ponant

26, rue Mathurin Méheut
29200 BREST
Téléphone : 02 29 05 86 00
86 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Mutualité Retraite Finistère / Morbihan

EHPAD - KER DIGEMER

4 rue de Quercy
29200 BREST
Téléphone : 02 98 03 15 80
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
102 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
2 places d'hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Amitiés d'Armor

EHPAD - KER GWENN

Rue Docteur Delalande
29200 BREST
Téléphone : 02 98 05 27 99
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
76 places d'hébergement permanent
10 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Amitiés d'Armor

EHPAD KER HEOL

Rue Ker Heol - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 02 29 67
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
78 places conventionnées aide sociale
7 places personnes handicapées vieillissantes conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Amitiés d'Armor

EHPAD -Résidence KERLEVENEZ

4 rue Champagne - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 03 13 54
77 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

EHPAD - Résidence KERMARIA

2 rue Kermaria - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 34 61 61
65 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

EHPAD - Résidence LA SOURCE

Route de Bohars - Lambézellec
29200 BREST
Téléphone : 02 98 47 64 54
82 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Ty Yann

EHPAD - Résidence Korian Mer Iroise

12 rue Jean Bon Saint-André - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 03 13 49
Site internet : groupe-korian.com
90 places non conventionnées aide sociale
10 places d'hébergement temporaire
Gestionnaire : Groupe Korian

EHPAD LOUISE LE ROUX

20 rue de Maissin - 29200 BREST
Téléphone : 02 98.05 64 00
87 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

EHPAD Résidence LE LYS BLANC

134 rue de Kermaria - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 34 63 00
Courriel : brest@orpea.net
91 places non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Groupe Orpea

Foyer-Logement POUL AR BACHET

31 rue Louis Pidoux - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 80 31 65
73 places foyer-logement non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Foyer-Logement SAINT-MARC

155 rue de Verdun - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 41 29 50
38 places foyer-logement non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

BRIEC-DE-L'ODET

EHPAD - Ti Braz Ar Re Gozh

31 rue du Général de Gaulle
29510 BRIEC-DE-L'ODET
Téléphone : 02 98 57 71 10
80 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CAMARET

EHPAD - Ti-Ar-Garantez

Rue du Docteur Vourch
29570 CAMARET-SUR-MER
Téléphone : 02 98 27 83 79
Courriel : foyer.logement.camaret@wanadoo.fr
70 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CARANTEC

EHPAD - Résidence de Kerlizou

Rue de Kerlizou - 29660 CARANTEC
Téléphone : 02 98 67 91 90
Courriel : direction-kerlizou@orange.fr
48 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CARHAIX-PLOUGUER

EHPAD - Centre Hospitalier

15 rue du Docteur Menguy
29270 CARHAIX-PLOUGUER
Téléphone : 02 98 99 20 20
259 places conventionnées aide sociale
3 places d'hébergement temporaire non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire de Brest

Foyer - logement de LA SALETTE

32 rue Anatole Le Braz
29270 CARHAIX-PLOUGUER
Téléphone : 02 98 93 32 60
60 places foyer-logement non conventionnées aide sociale
5 places hébergement temporaire non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CHÂTEAULIN

EHPAD - LES COLLINES BLEUES

Quartier Notre Dame - BP 77
29150 CHÂTEAULIN
Téléphone : 02 98 86 01 21
Courriel : secretariatdirection@mretraitcolline.fr
163 places conventionnées aide sociale
2 places hébergement temporaire conventionnée aide sociale
Gestionnaire : EHPAD « Les Collines bleues », établissement public autonome

EHPAD - Résidence de LA VILLE JOUAN

Rocade de Prat Bihan
29150 CHÂTEAULIN
Téléphone : 02 98 86 15 31
Courriel : villejouan.direction@orange.fr
62 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

EHPAD - Résidence Docteur Yvonne Brenniel

Rue de l'Argoat
29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
Téléphone : 02 98 81 80 96
Courriel : mapa-chateauneuf@orange.fr
90 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CLÉDEN-CAP-SIZUN

EHPAD - Ti Penn Ar Bed

Route de Kerazan
29770 CLÉDEN-CAP-SIZUN
Téléphone : 02 98 70 37 37
Courriel : ehpad.cleden@capsizun.fr
61 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Cap-Sizun (CIAS)

CLÉDER

EHPAD - Résidence de Mestioual

Rue de Mestioual
29233 CLÉDER
Téléphone : 02 98 69 45 08
Courriel : mestioual@wanadoo.fr
60 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Maison Arc en ciel

CLOHARS-CARNOËT

Maison Familiale d'Accueil « Amzer-Zo »

Bourg - 29360 CLOHARS-CARNOËT

Téléphone : 02 98 71 59 38

24 places foyer-logement non conventionnées
aide sociale

Gestionnaire : Mutualité retraite Finistère /
Morbihan

CLOHARS-FOUESNANT

EHPAD Alzheimer Kérélys

Domaine du Kastel

29950 CLOHARS-FOUESNANT

Téléphone : 02 98 54 66 17

Courriel : kerelys.clohars.fouesnant@argo-asso.com

28 places conventionnées aide sociale

2 places accueil de jour conventionnées aide
sociale

Gestionnaire : Association Kérélys

COMBRIT

EHPAD de Kerborc'his

Rue Chauvel - 29120 COMBRIT

Téléphone : 02 98 51 92 20

97 places conventionnées aide sociale

6 hébergement temporaire conventionnées
aide sociale

Gestionnaire Fondation Masse Trévidy

CONCARNEAU

Foyer-Logement « LES FILETS BLEUS »

Rue Jean Bart - 29900 CONCARNEAU

Téléphone : 02 98 50 65 60

50 places foyer-logement non conventionnées
aide sociale

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

EHPAD - Long séjour Les Brisants, Les Embruns et Aver-Ar-Mor

61 rue de Trégunc - Le Porzou

29187 CONCARNEAU Cedex

Téléphone : 02 98 52 68 31

260 places conventionnées aide sociale

2 places hébergement temporaire conventionnées
aide sociale

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommu-
nal de Cornouaille (CHIC)

CORAY

EHPAD du Pays Glazik

10 rue Leuhan -29370 CORAY

Téléphone : 02 98 59 19 44

Courriel : ehpad.coray@wanadoo.fr

60 places d'hébergement permanent
conventionnées aide sociale

1 place d'hébergement temporaire conventionnée
aide sociale

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à
vocation multiple du Pays Glazic (SIVOM)

CROZON

Hôpital Local

Rue Théodore Botrel - BP 9

29160 CROZON

Téléphone : 02 98 26 28 00

Courriel : secretariat@hopital-crozon.fr

110 places conventionnées aide sociale

8 places d'accueil de jour conventionnées aide
sociale

Gestionnaire : Hôpital de Crozon

DAOULAS

EHPAD du Pays de Daoulas

Rue Jacques Dubois - 29460 DAOULAS

Téléphone : 02 98 25 94 00

61 places conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à
vocation unique (SIVU)

DIRINON

Foyer-Logement du Rozic

Bourg - 29460 DIRINON

Téléphone : 02 98 07 13 07

18 places foyer-logement non conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale CAS (CCAS)

DOUARNENEZ

EHPAD - Long séjour Centre Hospitalier

Rue Laennec - BP 156

29171 DOUARNENEZ Cedex

Téléphone : 02 98 75 10 10

Courriel : direction@ch-douarnenez.fr

242 places conventionnées aide sociale

12 places d'accueil de jour conventionnées aide sociale

6 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Hôpital de Douarnenez

Foyer-Logement du Golven

10 impasse Ar-Roz-Bras - 29100 DOUARNENEZ

Téléphone : 02 98 74 19 15

Courriel : residence.golven@kanarmor.fr

51 places foyer-logement conventionnées aide sociale.

Gestionnaire : Association Kan Ar Mor

ELLIANT

EHPAD - les Fontaines

2 rue Chalonic - 29370 ELLIANT

Téléphone : 02 98 94 16 26

Courriel : mapa.elliant@wanadoo.fr

62 places conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale

ERGUÉ-GABÉRIC

EHPAD - Résidence « Coat-Kerhuel »

Impasse de la Lande - 29500 ERGUÉ-GABÉRIC

Téléphone : 02 98 66 62 98

Courriel : direct.ehpad.ergue@wanadoo.fr

58 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale

2 places hébergement temporaire

conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Maison familiale d'accueil « TY AN DOURIC »

Rue du Douric - 29500 ERGUÉ-GABÉRIC

Téléphone : 02 98 59 62 26

17 places foyer-logement non conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Association Ty An Douric

FOUESNANT

EHPAD Résidence de Coat-Ar-Vorç'h

Le Bourg - 29170 FOUESNANT

Téléphone : 02 98 56 04 79

Courriel : coat-ar-vorch@wanadoo.fr

71 places conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Pays Fouesnantais (CIAS)

GOUESNOU

EHPAD KER BLEUNIOU

6 rue du Château d'Eau - 29850 GOUESNOU

Téléphone : 02 98 07 70 69

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

74 places non conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Association Amitiés d'Armor

GUERLESQUIN

EHPAD - Résidence du Guic

Rue de la Résidence

29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 82 49

Courriel : residence.guic@wanadoo.fr

80 places conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

GUILERS

EHPAD de Guilers

5 rue Alexandre Lemonnier
29820 GUILERS
Téléphone : 02 98 01 59 08
30 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire de Brest (CHU)

EHPAD Les Petits pas

ZA de Kerebars - rue de Pen Ar C'hoat
29820 GUILERS
Téléphone : 02 98 36 46 00
80 places conventionnées aide sociale dont
36 places unité Alzheimer et
4 places d'hébergement temporaire
Gestionnaire : Les Mutuelles de Bretagne

GUIPAVAS

EHPAD Jacques Brel

58 rue de Saint-Thudon - 29490 GUIPAVAS
Téléphone : 02 98 84 69 37
72 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique des rives de l'Elorn

EHPAD « Les Rives de l'Elorn »

9 avenue Georges Pompidou
29490 GUIPAVAS
Téléphone : 02 98 84 86 43
69 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique des rives de l'Elorn

EHPAD KER-ASTEL

43 rue de Brest
29490 GUIPAVAS
Téléphone : 02 98 84 68 76
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
26 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Amitiés d'Armor

HUELGOAT

Centre Hospitalier « Mont-Leroux »

55 rue des Cieux
29690 HUELGOAT
Téléphone : 02 98 99 71 63
Courriel : m.retraite.huelgoat@wanadoo.fr
164 places conventionnées aide sociale
5 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
5 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD Mont-Leroux, établissement public autonome

LANDERNEAU

EHPAD Centre Hospitalier « Ferdinand Grall »

Rue du Docteur Pouliquen
29207 LANDERNEAU Cedex
Téléphone : 02 98 21 80 00
290 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre hospitalier (CH)

EHPAD Résidence CLAUDE PRONOST

17 bis rue du Général Goury
29800 LANDERNEAU
Téléphone : 02 98 85 06 52
28 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

LANDIVISIAU / GUICLAN

EHPAD « Saint-Vincent Lannouchen »

40 rue Clémenceau - BP 20389
29403 LANDIVISIAU Cedex
Téléphone : 02 98 68 06 55
Courriel : saint.vincent.lannouchen@wanadoo.fr
194 places conventionnées aide sociale
27 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
5 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Saint-Vincent Lannouchen

LANMEUR

EHPAD - Long séjour Hôpital Local

9 rue Traon Bezenen - 29620 LANMEUR
Téléphone : 02 98 78 84 84
252 places conventionnées aide sociale
3 places d'hébergement temporaire conventionnées aide sociale
8 places d'accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Hôpital local (HL)

LANNILIS / LANDEDA / PLOUGUERNEAU

EHPAD - Intercommunal des Abers

Rue du Couvent - 29870 LANNILIS
Téléphone : 02 98 04 02 55
285 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD Intercommunal des Abers, établissement public autonome

EHPAD LE PENTY

20, bis rue de la Libération - 29870 LANNILIS
Téléphone : 02 98 04 01 97
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
13 places conventionnées aide sociale
5 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
1 place accueil urgence conventionnée aide sociale
10 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Amitiés d'Armor

LE CONQUET

EHPAD - Le Streat-Hir

Parc de Beauséjour - 29217 LE CONQUET
Téléphone : 02 98 89 15 66
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
70 places non conventionnées aide sociale
7 places personnes handicapées vieillissantes non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Amitiés d'Armor

LE FAOU

EHPAD - Prat-An-Aod

Rue de la Rive - 29580 LE FAOU
Téléphone : 02 98 81 93 89
Courriel : prat-an-aod@wanadoo.fr
64 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

LE RELECQ-KERHUON

EHPAD - Foyer-Logement - Résidence « Kerlaouéna »

34 rue Camille Vallaux
29480 LE RELECQ-KERHUON
Téléphone : 02 98 28 08 54
EHPAD : 58 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
43 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique des rives de l'Elorn

LESNEVEN

EHPAD - Hôpital Local

Rue Barbier de Lescoat - BP 92 - 29260 LESNEVEN
Téléphone : 02 98 21 29 00
256 places conventionnées aide sociale
4 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Hôpital local (HL)

LOCQUIREC

Maison d'accueil de l'Île-Blanche

1 impasse de l'Île-Blanche - BP 13
29241 LOCQUIREC Cedex
Téléphone : 02 98 67 43 72
12 places hébergement temporaire non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association La Blanche

LOCTUDY

EHPAD de Pen-Allée

Rue du Général Penfentenyo - BP 21
29750 LOCTUDY
Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com
Téléphone : 02 98 87 92 10
62 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Fondation Masse Trévidy

LOPERHET

EHPAD - Les 3 Sources

Linglaz Izella
29470 LOPERHET
Téléphone : 02 98 07 05 57
Courriel : les.3sources@wanadoo.fr
66 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association l'Eau Vive

MOËLAN-SUR-MER

EHPAD - Tal Ar Mor

6 rue Mélaine
29350 MOËLAN-SUR-MER
Téléphone : 02 98 96 53 13
80 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
8 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre hospitalier de Quimperlé

MORLAIX

EHPAD - La Boissière

16 rue Nathalie Le Mel - 29600 MORLAIX
Téléphone : 02 98 88 36 32
Courriel : ehpad@villedemorlaix.org
79 places conventionnées aide sociale
2 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

EHPAD - Association AS Domicile

Rue Yves Prigent - Z.A. de la Boissière
29600 MORLAIX
Téléphone : 02 98 63 41 99
Courriel : direction@asdomicile.com
10 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association AS Domicile

EHPAD - Long séjour Centre Hospitalier des Pays de MORLAIX

15 rue Kersaint Gilly
29600 MORLAIX
Téléphone : 02 98 62 61 60
314 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
4 places d'hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre Hospitalier des Pays de MORLAIX (CH)

OUESSANT

EHPAD - « Brug-Eusa »

Pen ar Guear
29242 OUESSANT
Téléphone : 02 98 48 87 17
Courriel : mapa.ouessant@wanadoo.fr
25 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire Centre communal d'action sociale (CCAS)

PENMARC'H

EHPAD - Résidence de Ménez-Kergoff

Rue Louis Guillou - BP 37
29760 PENMARC'H
Téléphone : 02 98 58 51 66
Courriel : fl.menezkergoff@wanadoo.fr
75 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique du Guilvinec (SIVU)

PLABENNEC

EHPAD - « Saint-Pierre »

16 rue Pierre Jestin - 29860 PLABENNEC
Téléphone : 02 98 40 06 30
Courriel : maison.retraite.plabennec@wanadoo.fr
119 places conventionnées aide sociale
1 place hébergement temporaire
conventionnée aide sociale
Gestionnaire : EHPAD « Saint-Pierre »,
établissement public autonome

PLEUVEN

EHPAD - « Ti Ar C'hoad »

9 résidence de Ti Ar C'hoad - 29170 PLEUVEN
Téléphone : 02 98 51 70 40
Courriel : residence-ti-ar-choad@wanadoo.fr
71 places conventionnées aide sociale
1 place hébergement temporaire
non conventionnée aide sociale
Gestionnaire : Centre intercommunal d'action
sociale du Pays Fouesnantais (CIAS)

PLEYBEN

EHPAD Résidence «Yann d'Argent»

Route de Châteaulin - 29190 PLEYBEN
Téléphone : 02 98 86 78 00
Courriel : ehpad.pleyben@wanadoo.fr
121 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Syndicat intercommunal à
vocation unique (SIVU) de Pleyben

PLEYBER-CHRIST

EHPAD du Brug

Route de Saint-Théogonnect - 29410 PLEYBER-
CHRIST
Téléphone : 02 98 78 44 60
Courriel : resid.du.brug@wanadoo.fr
65 places d'hébergement permanent
conventionnées aide sociale
2 places d'hébergement temporaire
conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale

PLOGONNEC

EHPAD - Résidence de Pen Ar Steir

Landibilic - 29180 PLOGONNEC
Téléphone : 02 98 91 80 90
70 places d'hébergement permanent conven-
tionnées aide sociale
6 places hébergement temporaire
conventionnées aide sociale
**6 places d'accueil de jour conventionnées aide
sociale**
Gestionnaire Centre Intercommunal d'Action
Sociale du Steir (CIAS)

PLOMELIN

EHPAD - Ti Gwenn

Hent Kergoff - BP 17 - 29700 PLOMELIN
Téléphone : 02 98 94 20 40
Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com
73 places conventionnées aide sociale
7 places d'hébergement temporaire
conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Fondation Masse Trévidy

PLOMODIERN

EHPAD du Porzay (Résidence Ti-Lann)

10 rue Ti Lann - 29550 PLOMODIERN
Téléphone : 02 98 81 28 50
Courriel : maison-daccueil2@wanadoo.fr
60 places d'hébergement permanent
conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Syndicat intercommunal à
vocation unique du Porzay (SIVU)

PLONÉOUR-LANVERN

EHPAD - Pierre Goenvic

Route de Kersonis - BP 11 - 29720 PLONÉOUR-LANVERN
Téléphone : 02 98 82 65 00
Courriel : p.goenvic@wanadoo.fr
96 places conventionnées aide sociale
16 places hébergement temporaire
conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD « Pierre Goenvic »,
établissement public autonome

PLONÉVEZ-DU-FAOU

EHPAD - Résidence du Pays Dardoup

13 rue du Stade

29530 PLONEVEZ-DU-FAOU

Téléphone : 02 98 86 93 30

Courriel : residence.dardoup@wanadoo.fr

78 places installées conventionnées aide sociale (ouverture de 15 places en juillet 2011)

2 places hébergement temporaire

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique du Pays Dardoup (SIVU)

PLOUARZEL

Maison Familiale d'Accueil - Ty Braz

Route de Trézien

29810 PLOUARZEL

Téléphone : 02 98 89 33 92

24 places foyer-logement non conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Mutualité retraite Finistere / Morbihan

PLOUDALMÉZEAU

EHPAD - Alexis Julien

37/39 rue de Brest - 29830 PLOUDALMÉZEAU

Téléphone : 02 98 48 10 14

Courriel : maison-de-retraite.alexis.julien@fr.oleane.com

160 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale

Gestionnaire : EHPAD « Alexis Julien », établissement public autonome

PLOUDANIEL

MARPA

11 rue Jean Moulin

29260 PLOUDANIEL

Téléphone : 02 98 83 69 31

16 places foyer logement non conventionnées aide sociale

1 place hébergement temporaire non conventionnée aide sociale

Gestionnaire : Association Les aînés de Ploudaniel; Trégarantec, Saint-Méen

PLOUESCAT

EHPAD Fondation de Plouescat

50 Bd de l'Europe

29430 PLOUESCAT

Téléphone : 02 98 69 60 52

Courriel : fondation-plouescat@wanadoo.fr

143 places conventionnées aide sociale

10 places hébergement temporaire

conventionnées aide sociale

10 places personnes handicapées vieillissantes conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Fondation de Plouescat

PLOUGASNOU

Foyer-logement KERIC AN OLL

Rue Charles de Gaulle

29630 PLOUGASNOU

Téléphone : 02 98 67 30 90

Courriel : foylog-plougasnou@wanadoo.fr

50 places foyer-logement conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale de Plougasnou

PLOUGASTEL-DAOULAS

EHPAD «Saint-Thomas de Villeneuve»

40 rue François Guivarc'h - BP 33

29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Téléphone : 02 98 37 87 87

Courriel : contact@stv-plougastel.org

310 places conventionnées aide sociale

5 places hébergement temporaire

conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Congrégation Saint-Thomas de Villeneuve

PLOUGONVELIN

EHPAD «Les Mouettes»

Le Trez Hir
31 rue des Mouettes
29217 PLOUGONVELIN
Téléphone : 02 98 48 24 48
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
45 places non conventionnées aide sociale
1 place hébergement temporaire non conventionnée aide sociale
Gestionnaire : Association Amitiés d'Armor

PLOUGOURVEST

EHPAD Saint-Michel

29400 PLOUGOURVEST
Téléphone : 02 98 68 01 42
Courriel : mr-kervoanec@wanadoo.fr
100 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD

PLOUHINEC

EHPAD «Ty-Amzer Vad»

12 rue Jean Guillou
29780 PLOUHINEC
Téléphone : 02 98 74 93 93
Courriel : ehpad.plouhinec@capsizun.fr
61 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Cap-Sizun (CIAS)

PLOUIGNEAU

EHPAD Résidence «Pors-An-Doas»

Rue Théodore Botrel
29610 PLOUIGNEAU
Téléphone : 02 98.67 75 00
Courriel : residence.pors.an.doas@wanadoo.fr
62 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

EHPAD «Ker-an-Déro»

Place Ker-An-Dero
29600 PLOURIN-LÈS-MORLAIX
Téléphone : 02 98 72 64 00
Courriel : kerandero@wanadoo.fr
60 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale

PLOUVORN

EHPAD «Saint-Roc'h»

Place du 18 Juin 1940
29420 PLOUVORN
Téléphone : 02 98 61 35 90
Courriel : mr.plouvorn@wanadoo.fr
65 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale de Plouvorn

PLOUZANÉ

EHPAD de Kérallan

41 rue Jean Jaurès
29280 PLOUZANÉ
Téléphone : 02 98 05 56 05
Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org
62 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Genêts d'Or

PLOZÉVET

LA TRINITÉ

Rue du Stade
29710 PLOZÉVET
Téléphone : 02 98 91 44 45
Courriel : latrinite@wanadoo.fr
12 places EHPAD conventionnées aide sociale
50 places foyer-logement conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association de promotion et d'accueil en faveur des personnes âgées dans le nord du pays bigouden

PONT-AVEN

EHPAD de la Vallée de Penanros

Kerentrech
29930 PONT-AVEN
Téléphone : 02 98 06 18.88
Courriel : siege@fondation-masse-tevidy.com
77 places conventionnées aide sociale
12 places accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Fondation Masse Trévidy

PONT-CROIX

EHPAD « Saint-Yves »

Rue Jean Louis Le Goff
29790 PONT-CROIX
Téléphone : 02 98 70 46 33
Courriel : mr.pontcroix@wanadoo.fr
89 places conventionnées aide sociale
3 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

EHPAD LA FONTAINE

23 rue Arsène Kersaudy
29790 PONT-CROIX
Téléphone : 02 98 70 40 84
Courriel : ehpadfontaine.pontcroix@capsizun.fr
69 places EHPAD conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Cap-Sizun

PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERCH

EHPAD Résidence « Ker-Val »

Rue Albert Louppe
29590 PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH
Téléphone : 02 98 26 93 33
Courriel : residence.kerval@wanadoo.fr
62 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale de Pont-de-Buis

PONT-L'ABBÉ

EHPAD de Ti Pors-Moro

32 rue de Lambour - 29120 PONT-L'ABBÉ
Courriel : pors.moro@wanadoo.fr
Téléphone : 02 98 87 02 13
80 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
5 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD de «Ti Pors-Moro », établissement public autonome

Résidence de Tréouguy

Rue des Déportés - 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 87 12 13
60 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre hospitalier Spécialisé de Gourmelen

EHPAD « LES CAMELIAS »

9 rue Arnoult - 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 87 23 55
Courriel : ehpaddingcamelias@orange.fr
86 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale de Pont-l'Abbé

Résidence de l'Hôtel Dieu

Rue Roger Signor - 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 82 40 40
116 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Communauté des religieuses Augustines de la Méséricorde

PORSPODER

EHPAD «Le Grand-Melgorn»

24 rue de Spernoc - 29840 PORSPODER
Téléphone : 02 98 89 51 11
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
73 places non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Amitiés d'Armor

POULDREUZIC

EHPAD Résidence « Parc-An-Id »

9 rue du 19 Mars 1962 - 29710 POULDREUZIC

Téléphone : 02 98 54 45 17

Courriel : resparcanid@wanadoo.fr

81 places d'hébergement permanent

conventionnées aide sociale

2 places hébergement temporaire

non conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Communauté de communes du haut Pays Bigouden

QUERRIEN

Centre d'accueil de jour - TI MA BRO

11 rue Marcel Cado - 29310 QUERRIEN

Téléphone : 02 98 71 34 85

8 places accueil de jour conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Association Ti Ma Bro

QUIMPER

EHPAD « Ker Radeneg »

20 allée Claude Dervenn - 29 000 QUIMPER

Téléphone : 02 90 94 43 70

108 places conventionnées aide sociale

1 place hébergement temporaire

Gestionnaire : Centre hospitalier

intercommunal de Cornouaille (CHIC)

EHPAD - Long séjour « Ti Creac'h »

10 rue Robert Schuman - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 52 60 01

119 places conventionnées aide sociale

1 place hébergement temporaire

conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre hospitalier

intercommunal de Cornouaille (CHIC)

EHPAD - Long séjour « Ti Glazig »

1 avenue des Sports - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 52 63 42

118 places conventionnées aide sociale

2 places hébergement temporaire

conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre hospitalier

intercommunal de Cornouaille (CHIC)

EHPAD - MISSILIEN

6 rue Célestin Freinet- 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 64 15 30

89 places conventionnées aide sociale

1 place hébergement temporaire

conventionnées aide sociale

Réouverture en 2012

Gestionnaire : Fondation Masse Trévidy

EHPAD - Thérèse Rondeau

3 allée de Kernisy - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 53 81 12

73 places conventionnées aide sociale

2 places hébergement temporaire

conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Association Thérèse Rondeau -

Kernisy

EHPAD - La Résidence

37 rue de la Providence - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 55 59 20

Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com

126 places conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Fondation Masse Trévidy

EHPAD - Long séjour - Résidence de Kerfily

2 rue Gustave Eiffel

29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 64 44 80

60 places conventionnées aide sociale

Gestionnaire : Centre hospitalier Spécialisé

Gourmelen (CHS)

EHPAD - Résidence les Bruyères

44 rue Paul Borossi - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 55 01 78

65 places conventionnées aide sociale

1 place foyer-logement conventionnée aide sociale

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

EHPAD - Résidence des Magnolias

6 place Guy Rospartz
29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 95 61 62
75 places conventionnées aide sociale
3 place accueil de jour conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

EHPAD - La Retraite

10 rue Verdelet - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 95 06 12
Courriel : la.retraite@wanadoo.fr
83 places conventionnées aide sociale
2 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association La Tour Névet

QUIMPERLÉ

EHPAD / Long séjour « Résidence du Bois Joly »

20 bis avenue du Maréchal Leclerc - BP 134
29391 QUIMPERLÉ Cedex
Téléphone : 02 98 96 22 65
251 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
4 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire Centre hospitalier de Quimperlé

ROSCOFF

EHPAD « Saint-Nicolas »

31 rue Brizeux - BP 42
29682 ROSCOFF Cedex
Téléphone : 02 98 69 72 63
Courriel : mr.saintnicolas@wanadoo.fr
90 places conventionnées aide sociale
2 places hébergement temporaire conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD « Saint-Nicolas », établissement public autonome

ROSPORDEN

EHPAD « Ty-An-Dud-Coz »

Route de Pont-Aven - 29140 ROSPORDEN
Téléphone : 02 98 59 23 77
Courriel : tyandudcoz@wanadoo.fr
90 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD « Ty-An-Dud-Coz », établissement public autonome

EHPAD KER LENN

Rue Louise Michel - BP 9
29140 ROSPORDEN
Téléphone : 02 98 66 93 93
Courriel : mapa-kerlenn@wanadoo.fr
65 places conventionnées aide sociale
1 place hébergement temporaire non conventionnée aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale de Rosporden

SCAËR

EHPAD « Au Chêne »

2 rue Louis Pasteur
29390 SCAËR
Téléphone : 02 98 59 41 83
Courriel : maison.retraite-scaer@wanadoo.fr
116 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Établissement public autonome

SIZUN

EHPAD du «Val-d'Élorn»

49 rue de l'Argoat
29450 SIZUN
Téléphone : 02 98 68 82 40
Courriel : direction.valelorn@wanadoo.fr
75 places d'hébergement permanent conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale de Sizun

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

EHPAD Saint-François

Route de Carantec - BP 47
29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
Téléphone : 02 98 88 00 20
Courriel : ehpad^{saintfrancois}@orange.fr
100 places d'hébergement permanent
conventionnées aide sociale
8 places hébergement temporaire
non conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Saint-François

SAINT-POL-DE-LÉON

EHPAD de Kersaudy

BP 95 - 29250 SAINT-POL-DE-LÉON
Téléphone : 02 98 69 12 35
Courriel : maison-de-retraite-kersaudy@
wanadoo.fr
173 places conventionnées aide sociale
8 places hébergement temporaire
conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD de Kersaudy,
établissement public autonome

SAINT-RENAN

EHPAD - « Hôpital Le Jeune »

17 rue de Brest - BP 85 - 29290 SAINT-RENAN
Téléphone : 02 98 32 33 33
Courriel : hebergement@ch-saint-renan.fr
174 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Hôpital local

SAINT-THÉGONNEC

EHPAD « Sainte-Bernadette »

10 rue Lividic - BP 9 - 29410 SAINT-THÉGONNEC
Téléphone : 02 98 79 42 44
110 places conventionnées aide sociale
Gestionnaire : Association Sainte-Bernadette

TAULÉ

EHPAD de Taulé

4 rue du Bel-Air - 29670 TAULÉ
Téléphone : 02 98 67 11 24
Courriel : mr-taule@wanadoo.fr
97 places conventionnées aide sociale
2 places hébergement temporaire
conventionnées aide sociale
Gestionnaire : EHPAD de Taulé, établissement
public autonome



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

CLIC : UN RÉSEAU DE PARTENAIRES AU SERVICE DES SENIORS

L Conseil général impulse la mise en place et coordonne l'animation des centres d'information et de coordination pour les seniors et leurs familles.

Véritable centre de ressources dans le Finistère, le Clic, en accès libre et gratuit concerne tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans. Afin d'accompagner au mieux les seniors et leur entourage dans la recherche de solutions de proximité adaptées à leurs besoins, le Conseil général travaille avec les partenaires locaux : institutions, collectivités associations, services de santé.

*Les centres locaux
d'information et de
coordination gérontologie
(CLIC)*

Faciliter vos démarches Le CLIC est un guichet d'accueil de proximité, d'information, de conseil, de soutien et d'orientation destiné aux personnes âgées et à leur entourage, à l'ensemble des professionnels, personnes ressources et bénévoles. Il rassemble toutes les informations susceptibles d'aider les personnes dans leur vie quotidienne.

Le Clic

Vous informe sur vos droits, votre situation, les prestations auxquelles vous pouvez prétendre, les services qui vous sont accessibles, la retraite, la santé

Vous oriente vers les organismes compétents.

Vous permet un accès unique aux droits et aux prestations

Vous aide dans l'élaboration de votre plan d'aide

Vous propose des solutions adaptées à votre situation à domicile ou en établissement

Une plate-forme de coordination

Les CLIC travaillent en coordination avec les acteurs locaux (institutions, associations, collectivités). Ils ont pour mission de fédérer et d'animer un réseau local de professionnels intervenant dans le secteur gérontologique afin favoriser la mise en place de réponses plus rapides et plus complètes.

CLIC

BREST

50 rue du Château
29200 BREST
Téléphone : 02 98 33 21 66

BRIEC-DE-L'ODET

Cap Glazic
Place du Ruthin
29510 BRIEC-DE-L'ODET
Téléphone : 02 98 57 59 26

CARHAIX-PLOUGUER

Maison des services publics
Place de la Tour d'Auvergne
29270 CARHAIX
Téléphone : 02 98 81 75 54 ou 06 80 06 35 10

CHÂTEAULIN

Maison de l'emploi
33 quai Robert Alba
29150 CHÂTEAULIN
Téléphone : 02 98 16 14 25

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

Communauté de communes
6 rte de Morlaix
29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
Téléphone : 02 98 81 75 54 ou 06 80 06 35 10

CLÉDER

Groupement gérontologique du Pays de Morlaix
Parc d'activités de Kerhall
29233 CLÉDER
Téléphone : 06 76 76 34 01

CORAY

Mairie
1 rue Grégoire Le Cam
29370 CORAY
Téléphone : 02 98 59 10 10 / 02 98 59 19 44

CROZON

Hôpital local
Rue Théodore Botrel
29160 CROZON
Téléphone : 02 98 26 28 04

DOUARNENEZ

18 rue Anatole France - Maison Charles Tillon
29100 DOUARNENEZ
Téléphone : 02 98 11 17 35

FOUESNANT

Communauté de communes du Pays Fouesnantais
2 rue Kerourgue - 29170 FOUESNANT
Téléphone : 02 98 51 61 27

GOUESNOU

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Place des Fusillés - 29850 GOUESNOU
Téléphone : 02 98 51 61 27

HUELGOAT

Établissement d'hébergement pour
personnes âgées dépendantes Mont Leroux
Rue des Cieux - 29260 HUELGOAT
Téléphone : 02 98 81 75 54 ou 06 80 06 35 10

LANDERNEAU

Centre communal d'action sociale (CCAS)
17 rue du général Goury
29800 LANDERNEAU CEDEX
Téléphone : 02 98 21 72 99

LANDIVISIAU

Groupement gérontologique du Pays de
Morlaix
1 rue Maurice Le Scouézec
29402 LANDIVISIAU
Téléphone : 02 98 68 49 85 ou 06 76 76 34 01

LANNILIS

Maison Gauliez
Place du Général Leclerc
29870 LANNILIS
Téléphone : 02 98 37 21 91

LANRIVOARE

Communauté de communes du Pays d'Iroise
ZA de Kerdrioual - B.P. 78
29290 LANRIVOARE
Téléphone : 02 98 84 94 86

LE RELECQ-KERHUON

Centre communal d'action sociale (CCAS)
13 place de la Libération
29480 LE RELECQ-KERHUON
Téléphone : 02 98 28 44 96

LESNEVEN

Hôpital local
Rue Barbier de Lescoat - 29260 LESNEVEN
Téléphone : 02 98 21 02 02

MORLAIX

Groupement gérontologique du Pays de
Morlaix
74 rue de Brest - 29600 MORLAIX
Téléphone : 02 98 88 20 40 ou 06 79 34 74 74

PLABENNEC

Maison des Bruyères
Rue Pierre Jestin - 29860 PLABENNEC
Téléphone : 02 98 40 81 57

PLEYBEN

EHPAD - Yan d'Argent
Rue de Châteaulin
29190 PLEYBEN
Téléphone : 02 98 81 75 54 ou 06 80 06 35 10

PLOUGASTEL-DAOULAS

Centre communal d'action sociale (CCAS)
1 rue J. Fournier - BP 31
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS
Téléphone : 02 98 37 57 57

PLOUZANE

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Mairie - 29280 PLOUZANE
Téléphone : 02 98 31 95 30

QUIMPER

Centre communal d'action sociale (CCAS)
8 rue Verdelet - BP 1715
29107 QUIMPER
Téléphone : 02 98 64 51 00

SAINT-POL-DE-LÉON

Groupement gérontologique du Pays de
Morlaix
Maison des services
Rue des Carmes
29250 SAINT-POL-DE-LÉON
Téléphone : 02 98 76 34 01

Contacts utiles

Centres départementaux d'action sociale du conseil général du finistère

Contacter le CDAS pour connaître l'antenne la plus proche de chez-vous

AUDIERNE - Antenne

17 rue Lamartine - BP 62
29770 AUDIERNE
Téléphone : 02 98 92 01 93

BREST - BELLEVUE

Le Grand Pavois - 13 place Napoléon III
Téléphone : 02 98 47 08 09

BREST - LAMBÉZELLE

Place de Bretagne - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 03 39 52

BREST - SAINT-MARC

58 rue Saint-Marc - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 42 64 40

BREST - RIVE DROITE

25 rue Anatole France - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 45 16 54

CARHAIX-PLOUGUER - Antenne

14 bis rue du Docteur Menguy - 29270 CARHAIX
Téléphone : 02 98 99 31 50

CHÂTEAULIN

56 avenue de Quimper - 29150 CHÂTEAULIN
Téléphone : 02 98 86 00 44

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU - Antenne

3 rue des Écoles - 29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
Téléphone : 02 98 81 75 54

CONCARNEAU

Rue de Kériolet - BP 435 - 29184 CONCARNEAU
Téléphone : 02 98 50 11 50

DOUARNENEZ

Avenue de la Gare - 29100 Tréboul
Téléphone : 02 98 92 01 93

LANDERNEAU

5 r. du Dr. Pouliquen - BP 309
29413 LANDERNEAU CEDEX
Téléphone : 02 98 85 35 33

LANDIVISIAU

18 r. Lyautey - BP 20 602 - 29406 LANDIVISIAU
Téléphone : 02 98 68 11 46

LANNILIS - Antenne

2 rue de Mezeozen - 294870 LANNILIS
Téléphone : 02 98 68 11 46

LESNEVEN

Bd des Frères Lumières - BP 74 - 29260 LESNEVEN
Téléphone : 02 98 83 23 66

MORLAIX

21 r. du Pouffanc - CS 17817 - 29678 MORLAIX CEDEX
Téléphone : 02 98 88 99 90

PLEYBEN

Rue Le Roux - BP 31 - 29190 PLEYBEN
Téléphone : 02 98 26 63 62

PONT-L'ABBÉ

10 quai Saint-Laurent - 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 66 07 50

QUIMPER

12 rue de Stang ar C'Hoat - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 76 25 00

QUIMPER - Antenne de kermoyan

6 rue d'Irlande - Bâtiment H3

29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 76 25 00

QUIMPERLÉ

19 bis pl. Saint-Michel - BP 27 - 29393 QUIMPERLÉ

Téléphone : 02 98 50 11 50

RELECQ-KERHUON - Antenne

12 rue Brizeux - 29420 LE RELECQ-KERHUON

Téléphone : 02 98 96 01 75

ROSPORDEN - Antenne

Rue Loliot Curie- 29140 ROSPORDEN

Téléphone : 02 98 50 11 50

SAINT-POL-DE-LÉON - Antenne

Maison des services

29 rue des Carmes - BP 6

29250 SAINT-POL-DE-LÉON

Téléphone : 02 98 84 23 22

SAINT-RENAN

1 rue Lescao - BP 6 - 29290 SAINT-RENAN

Téléphone : 02 98 84 23 22

CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE

Direction des personnes âgées et des personnes handicapées

Cité administrative de Ty-Nay

29196 Quimper Cedex

Téléphone : 02 98 76 22 46

Courriel : [Contact@cg29.fr](mailto>Contact@cg29.fr)

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU FINISTÈRE

1 C rue Félix Le Dantec

29018 QUIMPER CEDEX

Téléphone : 02 98 90 50 50

Courriel : [Contact@mdph29.fr](mailto>Contact@mdph29.fr)

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE BRETAGNE (ARS)

5 rue venelle de Kergos

29324 QUIMPER

Téléphone : 02 98 64 50 50

Courriel : ars-dt29-direction@ars.sante.fr

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES (CODERPA)

Conseil général du Finistère

Direction des Personnes Âgées

et des Personnes Handicapées

Cité administrative de Ty-Nay

29196 QUIMPER

Téléphone : 02 98 76 22 46

BIEN VIEILLIR ENSEMBLE FINISTÈRE (BVE)

53 impasse de l'Odet

29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 86 35 74

FRANCE ALZHEIMER

18 rue Voltaire - 29200 BREST

Téléphone : 02 98 44 90 27

Courriel : finistere.alzheimer@free.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES (FNADEPA)

EHPAD de Saint-Thomas de Villeneuve

36 rue François Guivarc'h

29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Téléphone : 02 98 37 87 87

Courriel : [Contact@stv-plougastel.org](mailto>Contact@stv-plougastel.org)

UNION RÉGIONALE INTER-FÉDÉRALE DES ŒUVRES PRIVÉES SANITAIRES ET SOCIALES (URIOPSS)

203 avenue du Général Patton

35000 RENNES

Téléphone : 02 99 87 51 52

www.uriopss-bretagne.asso.fr

UNION HOSPITALIÈRE DU NORD-OUEST (UHNO)

Centre Hospitalier Guillaume Regnier

108 avenue du Général Leclerc

BP 60321

35703 RENNES CEDEX 7

Téléphone : 02 99 33 39 78

www.uhno-bretagne.fr

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

236 rue de Châteaugiron

35030 RENNES CEDEX 9

Téléphone : 02 99 26 74 74

www.carsat-bretagne.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE FINISTÈRE NORD (CPAM)

Finistère Nord (CPAM)

Rue de Savoie

29282 BREST CEDEX 2

Téléphone : 08 20 90 41 98

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
FINISTÈRE SUD (CPAM)**

Cité du Guerlac'h
Rue de la République - B.P. 515
29192 QUIMPER CEDEX
Téléphone : 08 20 90 41 99
Courriel : assurance.maladie@cpam-quimper
cnamts.fr

**FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIA-
TIONS DE PERSONNES ET DE LEUR FAMILLE
(FNAPAEF)**

Espace Associatif
53 impasse de l'Odet
29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 64 81 39
courriel : legall.joelle@wanadoo.fr

**ADPA ASSOCIATION DES DIRECTEURS
AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES (ADPA)**

3 impasse de l'Abbaye
94100 SAINT-MAUR
Téléphone : 01 55 12 17 24
www.ad-pa.fr

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

3 rue Hervé de Guébriant
29800 LANDERNEAU
Téléphone : 02 98 85 79 79



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed



Conseil général du Finistère
Direction des personnes âgées et des personnes handicapées

32 boulevard Duplex Téléphone : 02 98 76 22 46
29196 Quimper Cedex

www
.cg29
.fr